

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2019

---

## LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1974)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 1314

présenté par  
Mme Couillard

-----

## ARTICLE 15

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« quatrième »

le mot

« dernière ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.